

RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Les Abymes, le lundi 10 Décembre 2018

Le Recteur de région académique Guadeloupe  
Recteur d'académie  
Chancelier des Universités  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de  
classes de 2<sup>nd</sup>e

**Objet** : Enseignement de spécialité pour la rentrée 2019

À partir de la rentrée 2019, les séries L/ES/S disparaissent et sont remplacées par des enseignements de spécialité : 3 en Première et 2 en Terminale. Ils permettront aux élèves de concevoir progressivement leur projet d'études et de travailler davantage ce qui les fera réussir dans le supérieur.

La carte des enseignements de spécialité des lycées privés sous contrat et des lycées publics a été préparée dès le mois de septembre dans un dialogue entre le rectorat et chaque établissement.

- 7 spécialités seront implantées dans la très grande majorité des établissements : mathématiques, Sciences Physique-chimie, SVT, SES, Histoire géographie - géopolitique - sciences politiques, Humanités littérature et philosophie, littérature et langues vivantes.

- 5 spécialités font l'objet d'implantations académiques par bassin de formation : LCA, numérique et sciences informatiques, Art, agronomie-géologie, sciences de l'ingénieur.

- Afin de revitaliser les établissements éloignés ou moins attractifs certains enseignements de spécialités, moins courants, ou très demandés y seront installés.

- Le fonctionnement en réseau d'établissement est par ailleurs recommandé.

Aussi, vous trouverez en pièce-jointe le projet de carte des enseignements de spécialité de l'académie.

Au retour des vacances de Noël, vos enfants et vous-même pourront dialoguer avec les professeurs et réfléchir aux enseignements de spécialités qu'ils choisiront définitivement en juin ou à la série s'ils se destinent au lycée technologique.

Des outils sont d'ores et déjà en ligne pour accompagner les élèves :  
<http://www.secondes2018-2019.fr/>

Je vous invite à vous rapprocher du chef d'établissement et de son équipe qui sauront vous conseiller au mieux dans les choix à opérer.

LE RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE  
RECTEUR D'ACADÉMIE  
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS  
DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES  
RECTORAT  
ÉDUCATION NATIONALE  
Mostafa FOURAR

P.J : le projet de carte académique des enseignements de spécialité.